

Registre de concertation relatif à la révision du plan local d'urbanisme de la commune d'Allemond

Le registre de concertation a été ouvert le 07/07/2026 par le Maire de la Commune d'Allemond.

Il est disponible en mairie aux heures et jours d'ouverture de la commune. Le registre est mis à disposition de la population durant toute la durée de la révision du PLU et ce jusqu'à son arrêt en Conseil Municipal.

Il consigne l'ensemble des doléances reçu par la commune (demandes écrites dans le registre de concertation, courriers (monsieur le Maire – 5 chemin des Faures – 38114 ALLEMOND et courriels (mairie@allemond.fr)).

Si la doléance concerne une ou plusieurs parcelles cadastrales, il convient de l'identifier avec son numéro et sa section cadastrale, en précisant si possible le nom du lieu-dit.

Aucune réponse ne sera apportée avant l'arrêt du PLU et le bilan de la concertation.



04 76 80 70 30



mairie@allemond.fr



www.allemond.fr



Mairie d'Allemond